

## **Les ministres responsables des transports et de la sécurité routière travaillent ensemble pour une reprise sécuritaire et réussie du secteur des transports au Canada.**

Le 25 février 2022, Ottawa – Aujourd’hui, le ministre des Transports du Canada, l’honorable Omar Alghabra, et le ministre des Transports de l’Alberta, l’honorable Rajan Sawhney, ont coprésidé virtuellement la réunion annuelle du Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière. La réunion portait notamment sur le maintien du rétablissement réussi et sécuritaire du secteur des transports dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19 ainsi que l’amélioration de la chaîne d’approvisionnement au Canada.

Plus tôt dans la journée, lors d’une séance distincte, les ministres et des dirigeants d’organisations autochtones ont discuté de questions d’intérêt commun liées aux transports, dont les projets d’amélioration d’infrastructures, les possibilités de développement économique, l’accès aux collectivités éloignées et nordiques, et les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux continueront de travailler ensemble pour améliorer la sécurité, soutenir le commerce, ainsi que de collaborer aux efforts de lutte contre les changements climatiques afin que les Canadiens bénéficient d’infrastructures de transport sûres, fiables, efficaces et modernes.

### ***Capacité d’adaptation de la chaîne d’approvisionnement du Canada et reprise économique***

L’une des priorités de tous les ministres consiste à trouver des solutions pour que les biens essentiels parviennent aux ménages en temps opportun, et pour que le transport des aliments, des médicaments et des autres fournitures essentielles à tous les Canadiens se fasse plus facilement. Les ministres ont discuté des répercussions néfastes qui se sont fait sentir sur la chaîne d’approvisionnement du Canada au cours de la dernière année en raison de la pandémie, des phénomènes météorologiques extrêmes et des barrages.

Les ministres ont aussi souligné l’importance d’un réseau de transport efficace et concurrentiel qui appuie le commerce pour assurer le succès continu des entreprises canadiennes sur la scène mondiale. À cette fin, les ministres ont adopté le [rapport de la phase 2](#) du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l’Initiative pancanadienne pour des corridors commerciaux concurrentiels. Ce rapport présente des mesures possibles et les prochaines étapes que pourrait prendre la collaboration intergouvernementale, y compris l’amélioration de l’échange d’information et de données, la promotion de l’innovation et l’adoption de technologies, l’alignement de la réglementation, et le renforcement de la planification coordonnée des transports pour gérer la demande future. Les ministres ont également reconnu que la lutte contre la congestion et l’amélioration de la résilience des corridors commerciaux forment une priorité qui mérite une attention et des investissements continus.

Les ministres ont discuté de l’importance de remédier aux pénuries de main-d’œuvre afin de soutenir des chaînes d’approvisionnement résilientes et ont convenu d’explorer les possibilités en matière de promotion des emplois en demande dans l’ensemble du secteur des transports. Ils veulent aussi identifier d’autres moyens de collaborer afin de rendre la formation plus accessible et ainsi accroître les taux d’embauche et de maintien en poste dans les professions liées au secteur des transports.

### ***Offrir des services de transport sûrs et fiables pour les Canadiens***

Les ministres ont poursuivi leurs discussions afin de s'assurer que les Canadiens peuvent compter sur des services et des installations de transport sûrs, fiables et résilients face à la pandémie de COVID-19, y compris dans le transport urbain, les services d'autobus intercommunautaires, le transport aérien et le transport ferroviaire.

En février 2021, les ministres ont créé un groupe de travail pour appuyer la reprise économique du transport aérien. Les gouvernements ont collaboré avec des intervenants du secteur de l'aviation pour établir les conditions nécessaires à la reprise réussie et sécuritaire de ce secteur ([sommaire des conclusions](#)). Les ministres ont convenu de surveiller de près le rythme de la reprise et les préoccupations du secteur du transport aérien, en tenant compte de la nécessité d'interventions futures et en communiquant en temps opportun avec le secteur de l'aviation.

### ***Faire face aux changements climatiques et s'y adapter***

Reconnaissant que tous les gouvernements s'affairent à faire face aux changements climatiques, les ministres ont discuté de l'importance de réduire la pollution du secteur des transports tout en augmentant les efforts d'adaptation et de résilience des infrastructures à nos conditions climatiques actuelles et futures. À cette fin, les ministres ont mis sur pied un groupe de travail pour assurer une collaboration continue sur l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des transports.

### ***Faire progresser les améliorations de la sécurité***

Les ministres continuent d'appuyer nombre d'initiatives de renforcement de la sécurité des véhicules commerciaux au Canada. Parmi les mesures mises en œuvre à cet égard, les ministres ont approuvé d'importantes modifications aux dispositions du Code canadien de sécurité concernant les heures de service (CCS-9), afin de l'harmoniser avec le mandat fédéral sur les dispositifs de consignation électronique (DCE) pour les transporteurs sous réglementation fédérale. Les DCE contribueront à suivre et à améliorer l'exactitude des temps de conduite afin que les conducteurs de véhicules commerciaux respectent les heures de conduite permises par la réglementation, permettant ainsi de réduire leur fatigue.

De plus, les ministres ont discuté de la mise en œuvre de la formation de base préalable à l'obtention du permis de classe 1 – conduite de véhicules commerciaux (CCS-16) dans toutes les provinces et tous les territoires afin que les conducteurs de véhicules commerciaux possèdent les compétences et les connaissances essentielles dont ils ont besoin pour conduire leurs véhicules en toute sécurité partout au Canada.

Les ministres ont également convenu d'inclure les caravanes de tourisme comme nouvelle catégorie dans le Protocole d'entente sur la réglementation des poids et dimensions des véhicules, ce qui favorisera une meilleure conciliation des règlements provinciaux et territoriaux sur la longueur maximale. Une approche commune et pancanadienne de la réglementation des limites de taille des caravanes de tourisme permettra de fournir des conseils éclairés aux concessionnaires et aux consommateurs de VR, au secteur du tourisme, aux organismes de réglementation et aux responsables de l'application de la loi.

« La pandémie mondiale de COVID-19 continue de nuire au secteur des transports et à la chaîne d'approvisionnement du Canada, a déclaré le ministre des Transports du Canada, l'honorable Omar Alghabra. Nous savons à quel point il est important de veiller à ce que les biens essentiels parviennent aux ménages canadiens à temps, et nous savons à quel point les travailleurs sont importants pour assurer le bon fonctionnement de nos chaînes d'approvisionnement. Mes homologues et moi travaillons sans relâche pour trouver des solutions afin d'aider les Canadiens à surmonter les problèmes de transport auxquels ils font face, que ce soit dans le contexte de leur entreprise ou de leurs déplacements. »

« Qu'il s'agisse d'inondations, de barrages ou d'une pandémie mondiale, nous avons eu à surmonter de nombreux défis quant à la façon dont nous transportons les biens entre nos provinces et nos territoires et dont nous pouvons nous déplacer aux quatre coins du Canada, a déclaré le ministre des Transports de l'Alberta, l'honorable Rajan Sawhney. J'ai

eu le plaisir de discuter d'enjeux communs avec mes collègues fédéral, provinciaux et territoriaux alors que nous cherchons des moyens de renforcer notre chaîne d'approvisionnement et de créer de la résilience grâce à des investissements stratégiques dans l'infrastructure. Notre objectif commun est de continuer à bâtir un réseau de transport sécuritaire, moderne et efficace qui assure la livraison des biens à temps, appuie la reprise économique et améliore la vie de tous les Canadiens. »

**CONTACTS :**

**Laurel Lennox**

Attachée de presse  
Cabinet de l'honorable Omar Alghabra  
Ministre des Transports, Ottawa  
[Laurel.Lennox@tc.gc.ca](mailto:Laurel.Lennox@tc.gc.ca)

**Relations avec les médias**

Transports Canada, Ottawa  
[Media@tc.gc.ca](mailto:Media@tc.gc.ca)  
613-993-0055

**Rob Williams**

Attaché de presse  
Bureau de l'honorable Rajan Sawhney  
Ministre des Transports de l'Alberta  
780-427-2080  
[rob.williams@gov.ab.ca](mailto:rob.williams@gov.ab.ca)